



Municipalité de Grosses-Roches
122, rue de la Mer C.P. 69
Grosses-Roches (Québec) G0J 1K0
Téléphone et télécopieur : 418-733-4273
Courriel : grossesroches@lamatanie.ca

Date 13 décembre 2021

Extrait du procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Grosses-Roches tenue lundi 13 décembre 2021 à 19h30 à la salle des délibérations du 159, rue Mgr Ross à Grosses-Roches.

Présences :

Monsieur Jonathan Massé, maire
Monsieur Dominique Ouellet, conseiller au siège # 1

Monsieur Sylvain Tremblay, conseiller au siège # 2
Madame Sonia Bérubé, conseillère au siège # 3
Madame Paquerette Coulombe, conseillère au siège # 4
Madame Nicole Côté, conseillère au siège # 5
Monsieur Carol Fournier, conseiller au siège # 6

La séance est tenue sous la présidence de monsieur Jonathan Massé, maire. La directrice générale et greffière-trésorière, madame Linda Imbeault est aussi présente.

2021-12-175 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022

Considérant que la Municipalité de Grosses-Roches doit procéder à l'adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2022;

Considérant que les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2022 comportent des dépenses globales de l'ordre d'un million deux cent trente-neuf mille cent soixante-neuf dollars (1 239 169 \$) pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022 et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

Considérant que les membres du Conseil municipal ont pris connaissance des prévisions budgétaires;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : CAROL FOURNIER

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal de Grosses-Roches adopte les prévisions budgétaires, telles que ci-après établies pour l'année financière commençant le 1^{er} janvier 2022 et se terminant le 31 décembre 2022, à savoir :

	<u>2022</u>
1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
1.1 Conseil municipal	30 928.00 \$
1.2 Gestion financière et administrative	123 828.00 \$
1.3 Greffe	5 469.00 \$
1.4 Évaluation	27 897.00 \$
1.5 Autres	7 800.00 \$
TOTAL	195 922.00 \$
2 SÉCURITÉ PUBLIQUE	
2.1 Service de la police	24 575.00 \$
2.2 Protection contre incendie	90 968.00 \$
2.3 Sécurité civile	350.00 \$
2.4 Autres	200.00 \$
TOTAL	116 093.00 \$
3 TRANSPORTS	
3.1 Voirie municipale	289 805.00 \$
3.2 Enlèvement de la neige	120 136.00 \$
3.3 Éclairage des rues	10 000.00 \$
3.4 Circulation	500.00 \$
3.5 Transport adapté	1 890.00 \$

	TOTAL	422 331.00\$
4	<u>HYGIÈNE DU MILIEU</u>	
4.1	Traitement de l'eau	57 592.00 \$
4.2	Aqueduc	3 000.00 \$
4.3	Traitement des eaux usées	213 582.00 \$
4.4	Égout	2 500.00 \$
4.5	Déchets domestiques	31 002.00 \$
4.6	Élimination	23 031.00 \$
4.7	Plan gestion des matières résiduelles par la MRC	1 015.00 \$
4.8	Gestion des cours d'eau par la MRC	<u>1 574.00 \$</u>
	TOTAL	333 296.00 \$
5	<u>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</u>	
5.1	Activités récréatives	
	TOTAL	0.00 \$
6	<u>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</u>	
	Aménagement, urbanisme et zonage	15 430.00 \$
6.1	Promotion et Développement économique	<u>4 641.00 \$</u>
	TOTAL	20 071.00 \$
7	<u>LOISIRS ET CULTURE</u>	
7.1	Centre touristique	8 223.00 \$
7.2	Haltes routières	
7.3	Équipements régionaux	<u>6 338.00 \$</u>
	TOTAL	14 561.00 \$
8	<u>FRAIS DE FINANCEMENT</u>	136 895.00 \$
	Mise aux normes, ass. des eaux usées, travaux route Grosses-Roches	
	<u>TOTAL DES DÉPENSES</u>	<u>1 239 169.00 \$</u>
		<u>2022</u>
1	<u>REVENUS</u>	
1.1	<u>Taxes :</u>	
	Foncière pour fonctionnement	314 070.00 \$
	Foncière mise aux normes 10 %	681.00 \$
	Foncière route Grosses-Roches	27 521.00 \$
	Aqueduc	62 491.00 \$
	Égout	\$
	Matières résiduelles	41 048.00 \$
	Traitement des eaux usées	72 265.00 \$
	Vidanges fosses septiques	\$
	Égout rue de la Mer	<u>4 546.00 \$</u>
	TOTAL	522 622.00 \$
	Compensations tenant lieu de taxes	
2	taxes	
2.1	Terres publiques	4 655.00 \$
2.2	École	5 400.00 \$
2.3	Bureau de poste	<u>389.00 \$</u>
	TOTAL	10 444.00 \$
3	Transferts	
3.1	Péréquation	80 211.00 \$
3.2	Dotation spéciale de fonctionnement	<u>6 271.00 \$</u>
3.3	Aide financière COVID	
	TOTAL	86 482.00 \$
	Transferts relatifs à des ententes	
3.3	Matières recyclables	14 000.00 \$
3.4	Amélioration du réseau routier	83 271.00 \$
3.5	Subvention route Grosses-Roches	230 551.00 \$
3.6	Subvention pour la mise aux	6 339.00 \$

	normes de l'eau potable	
	Subvention pour le traitement des	
3.7	eaux usées	225 217.00 \$
3.8	Taxe d'accise (TECQ)	
3.9	Santé et bien-être	
	TOTAL	559 378.00 \$
4	Services rendus	
4.1	Administration	3 100.00 \$
4.2	Sécurité publique	0.00 \$
4.3	Transport	500.00 \$
4.4	Hygiène du milieu	0.00 \$
	TOTAL	3 600.00 \$
5	Imposition de droits	
5.1	Licences et permis	1 000.00 \$
5.2	Mutation	6 000.00 \$
5.3	Carrière	5 000.00 \$
5.4	Médailles animaux	600.00 \$
	TOTAL	12 600.00 \$
6	Revenus d'intérêts	
6.1	Arriérés de taxes	8 000.00 \$
	TOTAL	8 000.00 \$
7	Autres revenus	
7.1	Autres revenus divers	3 000.00 \$
7.2	Redevances TPI MRC	0.00 \$
7.3	Redevances parc Éolien	15 183.00 \$
	TOTAL	18 183.00 \$
	TOTAL DES REVENUS	1 221 309.00 \$
	Affectation du surplus non	
	réservé	17 860.00 \$
	TOTAL DES REVENUS	1 239 169.00 \$

QUE le Conseil municipal autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à transférer à d'autres postes budgétaires l'excédent de certains postes pour équilibrer le budget s'il y a lieu.

Nonobstant la date de son adoption, la présente résolution à effet à compter du 1^{er} janvier 2022.

ADOPTÉE

Copie certifiée sous réserve des approbations
Ce 14 décembre 2021.

Linda Imbeault

Linda Imbeault, g.m.a.
Directrice générale et greffière-trésorière